



# L'incendie domestique

Limiter les risques et adopter les bons gestes

[www.chelles.fr](http://www.chelles.fr)

20  
21

# Quand un incendie se déclare, appelez les pompiers / **18** ou **112**



## **Si l'incendie se déclare dans un autre logement ou dans les parties communes d'un immeuble, que vous pouvez évacuer et que vous devez ouvrir une porte :**

- Commencez par une ouverture de quelques centimètres, sans chercher à passer la tête, en vous tenant prêt à la refermer en présence de flammes, de chaleur ou de fumées ;
- En cas de présence de fumées, celles-ci vont être visibles dès la moindre ouverture. Si c'est le cas n'allez pas plus loin ;
- Progressiez avec un maximum de précautions en redoublant de vigilance à chaque obstacle ;
- Ne prenez jamais l'ascenseur. Si l'électricité était coupée, vous vous retrouveriez prisonnier. Préférez les escaliers en toutes circonstances.

## **Si l'incendie se déclare chez vous :**

- Si vous ne pouvez pas l'éteindre immédiatement, évacuez le plus vite possible par l'issue la plus proche ;
- Fermez la porte de la pièce en feu et celle de votre logement pour limiter la propagation du feu ;
- Pour évacuer, mettez un mouchoir ou un tissu devant votre nez et baissez-vous, l'air frais et sain se trouve près du sol ;
- Ne prenez jamais l'ascenseur. Si l'électricité était coupée, vous vous retrouveriez prisonnier. Préférez les escaliers en toutes circonstances.

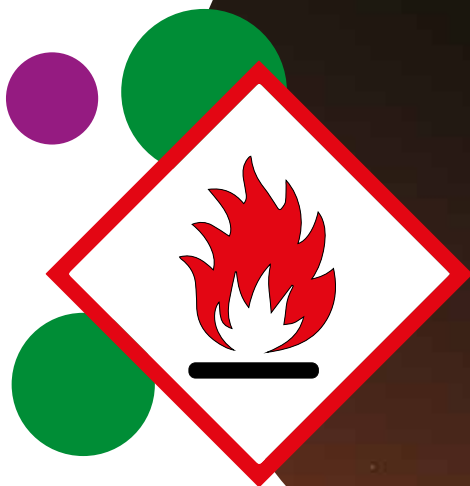
## **Si l'incendie se déclare dans un autre logement ou dans les parties communes d'un immeuble et que vous ne pouvez pas évacuer :**

- Fermez la porte de votre logement, mouillez-la et calfeutrez-la avec un linge humide. Les fumées dues à l'incendie risquent d'envahir les couloirs et escaliers ;
- Manifestez-vous aux fenêtres, pour que nos équipes de sapeurs-pompiers puissent vous voir en arrivant sur les lieux ;
- Ne cherchez pas à évacuer tant que les autorités n'en ont pas pris l'initiative
- Ne cherchez pas à évacuer par les fenêtres

### **Attention**

**LÀ OÙ IL Y A DE LA FUMÉE  
IL NE FAUT PAS Y ALLER.**

Si le feu s'est déjà propagé vers certaines issues ou un autre logement, il vaut mieux s'enfermer dans la pièce où l'on est pour ne pas créer d'appel d'air, ni être dans les fumées, plutôt que d'essayer de sortir par tous les moyens.



## Limiter le risque d'incendie grâce aux bons réflexes

- Évitez de surcharger vos prises électriques : Les branchements en cascade provoquent une surcharge électrique, ce qui peut entraîner un départ d'incendie. Étudiez votre installation.
- Surveillez vos appareils de cuisson : Ne laissez jamais quelque chose sur le feu sans surveillance. De manière générale, évitez de faire fonctionner vos appareils la nuit ou en votre absence.
- Éteignez les flammes pour la nuit : Éteignez avec soin bougies et cigarettes. Réduisez le feu de cheminée et installez un pare-feu
- Évitez de stocker des produits combustibles : Ne laissez pas papier, bois, carton ou autres produits inflammables près d'un feu ou d'une source de chaleur.
- Protégez vos enfants : Rangez allumettes et briquets. Sensibilisez vos enfants aux dangers et aux réflexes à adopter.
- Entretenez vos installations et vos équipements : Faites vérifier régulièrement vos installations électriques, de gaz et de chauffage, ainsi que vos équipements (réfrigérateur, sèche-linge, VMC, etc.).
- Installez des détecteurs de fumée dans les pièces de vie, endroits de passage et au niveau des chambres

# LES CHIFFRES CLÉS

**1 incendie sur 4**  
a pour origine  
une installation électrique  
défectueuse

**70%**  
**des incendies**  
ont lieu la journée

**70%**  
**des incendies mortels**  
ont lieu la nuit

**80 % des décès**  
sont dus à l'intoxication

**Les fumées**  
tuent plus  
que les flammes

## Contact



### Adresse

Parc du Souvenir Emile  
Fouchard



### Tél.

01 64 72 84 84

## Suivez-nous

